

# DIGUE PORTUAIRE DE LOMENER - PLŒMEUR

Des travaux indispensables  
pour protéger le port et  
l'anse du stole

**Dossier  
de presse**  
Janvier 2025

Hôtel du Département

**Contact presse :**

Sarah Le Borgne  
02 97 54 82 11 / 06 31 47 42 60  
[presse@morbihan.fr](mailto:presse@morbihan.fr)

**LORIENT**  
AGGLOMERATION



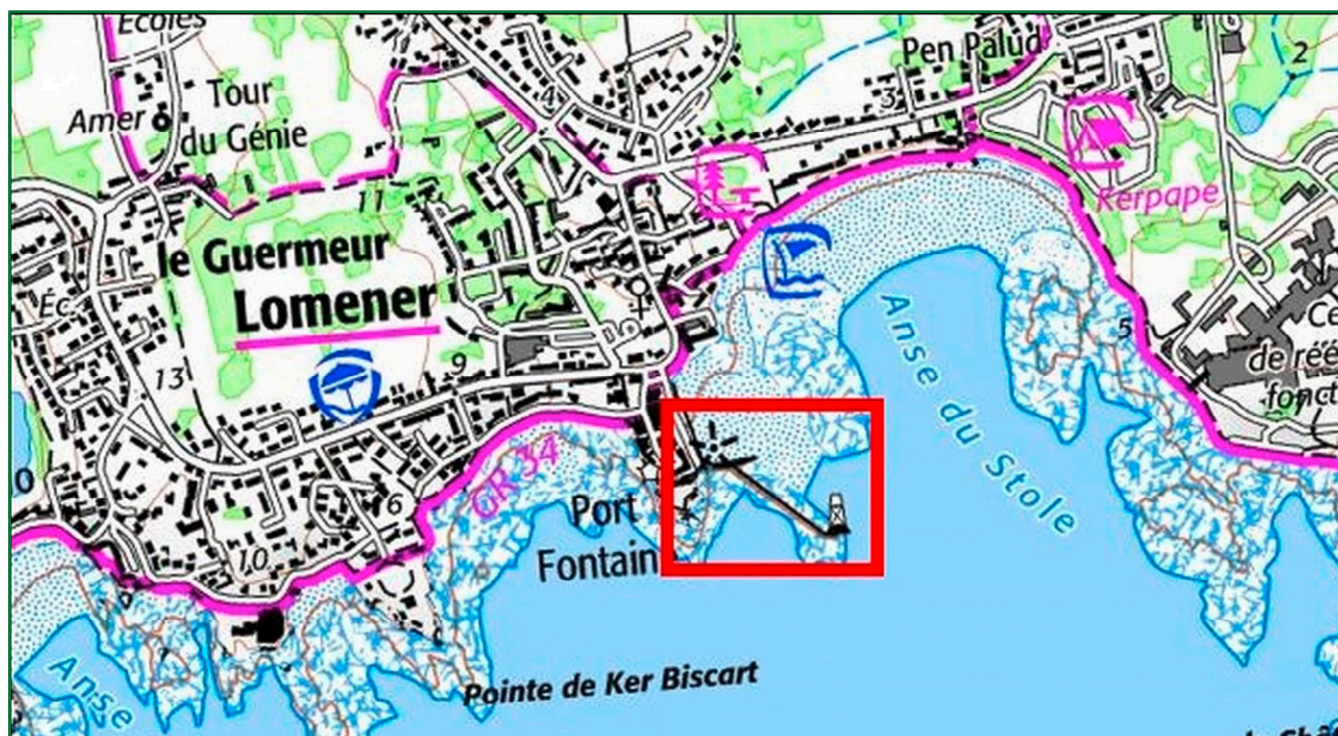
PLŒMEUR  
PLANVOUR

## DIGUE PORTUAIRE

*de Lomener - Ploemeur*

### Des travaux indispensables pour protéger le port et l'anse du stole

Face à une dégradation structurelle de la digue et malgré les réparations régulières menées par le Département du Morbihan, des travaux de réhabilitation générale se dérouleront de mai à octobre 2025 pour un montant de 2,3 millions afin d'assurer et de pérenniser la stabilité de la digue au gré des évènements météo marins de plus en plus intenses et fréquents.



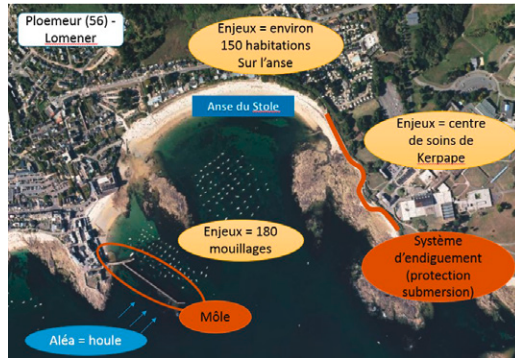
## DES ENJEUX,

*des aléas et des risques*

La digue portuaire de Lomener est particulièrement exposée aux aléas marins, encaissant la houle de plein fouet une grande partie de l'année. Cette exposition face aux éléments l'a rendue vulnérable au fil du temps.

### La digue joue un rôle important pour :

- La protection des mouillages du port.
- La protection de l'Anse du Stole face à l'érosion en limitant la dispersion sédimentaire.
- La contribution à la protection du système d'endiguement de Kerpape.

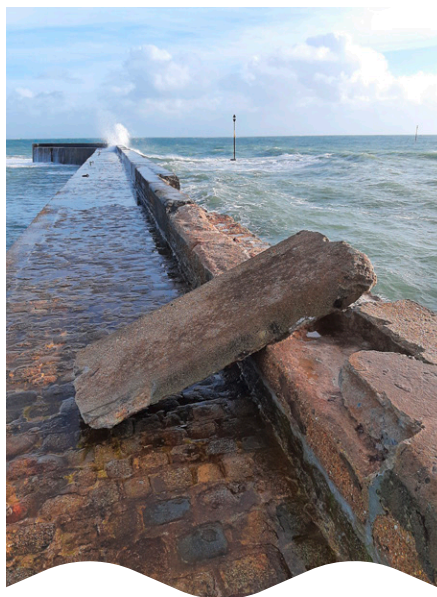


La digue portuaire est constituée de 2 môles dans le prolongement du quai Gahinet. Des dégradations structurelles de l'ouvrage ont été identifiées par des inspections subaquatiques successives menées par le Département du Morbihan depuis 2017. Une étude préliminaire conduite en 2020 mettait en exergue une nécessité de confortement de l'ouvrage afin d'en assurer sa pérennité.

En 2023, une succession d'évènements tempétueux (Céline, Ciaran, Domingos, ...) ont pu démontrer la vulnérabilité de l'ouvrage face aux aléas naturels : la houle et la puissance des déferlantes ont occasionné des dégâts structurels externes visibles remettant en cause la sécurité de l'utilisation de la digue pour les piétons et les bateaux :

Déchaussement des pierres de couronnement de la digue 2 sur 25 mètres

Une partie du parapet de protection côté océan a été emporté sur 12 mètres de long



Si les réparations ponctuelles de surface ont été menées, les affouillements et cavités en pied de digue restent un point d'atteinte à la stabilité de certaines sections de digue et par delà, entraînent un risque de brèches voire une rupture localisée ou totale.

De telles conséquences entraineraient de fait, la remise en cause de l'existence du port d'une part et un déplacement de sédiments sur l'Anse du Stole engendrant, à termes une érosion évidente. Dans ce cadre, les travaux de consolidation de l'ouvrage existant deviennent indispensables.

## UNE DÉGRADATION STRUCTURELLE ÉVOLUTIVE

*malgré des travaux réalisés régulièrement depuis 7 ans*

**La dégradation évolutive de la digue de Lomener est constatée depuis 2017, hors d'eau et sous eau, pour citer quelques évolutions chiffrées :**

Sur la section de digue la plus exposée à l'océan, les longueurs d'affouillements\*<sup>i</sup> atteignent désormais 20 % du linéaire : le double de l'observation faite en 2021 ; les volumes estimés de cavités passent de 3 à 23 m<sup>3</sup> entre 2018 et 2023

Concernant le musoir, les cavités en pied ont largement évolué ces dernières années en nombre et en volume (1 zone identifiée en 2018 pour 5 en 2023) pouvant aller jusqu'à la suspicion de mise en porte à faux du musoir de la digue

Depuis 2017, le Département assure de façon conséquente des réparations régulières de surface, ce sont près de 200 000 € TTC qui ont été investis pour enrayer l'accélération de dégradation de la digue.

Malgré ces interventions, l'inspection subaquatique d'avril 2023 a confirmé le degré d'alerte de l'état général du pied d'ouvrage dont l'importance des affouillements était susceptible de remettre en cause la stabilité de l'ouvrage à terme.

Au gré de ces constats d'alerte, les préalables d'une étude de confortement de la digue portuaire ont été engagés dès 2023 par le Département. Les travaux de réhabilitation du corps interne de la digue et de ses parements sont nécessaires afin qu'elle puisse retrouver ses caractéristiques de résistance et exercer le rôle de protection qui est le sien.

---

\*Affouillements : érosion par entrainement des matières.

## LE PROJET

### *de réhabilitation*

L'objectif de la réhabilitation générale de l'ouvrage sans remise en cause de sa géométrie initiale, vise à retrouver et pérenniser sa stabilité d'assise.

#### **Le projet technique comprend :**

- le comblement des affouillements en pied de digue,
- la consolidation du pied de digue exposé à l'océan par création d'un empiètement sur une largeur de 40 cm environ sur sa longueur,
- le rejointoiement des maçonneries des parements et reprise des fissures afin d'assurer une étanchéité externe,
- la consolidation du corps interne de la digue par injection de matière afin de rendre une cohésion aux matériaux internes et redonner son caractère « poids » à l'ouvrage,
- la reprise des dallages de surface et la reprise des organes de services.

#### **Les conditions et délais de mise en œuvre d'un tel projet dépendent :**

- De l'occupation du domaine public maritime,
- Des procédures liées à l'environnement et au montant de travaux,
- Des périodes d'aléas météo marins connues à risque sécuritaire pour les intervenants (grandes marées, vents ouest/sud-ouest, surcôte).

Le projet de confortement de la digue est discuté avec les services de l'Etat depuis 2023, il n'impacte pas le domaine public maritime en occupation, aucune procédure en ce sens n'est donc requise.

## UNE PRISE EN COMPTE

### *des enjeux environnementaux*

Par décision du Préfet de Région prononcée en mai 2024, le projet de confortement de la digue est dispensé d'étude d'impact au sens réglementaire. Les enjeux environnementaux faune et flore restent limités à proximité immédiate de la digue.

Des mesures de protection localisées seront mises en place pour réduire l'impact des travaux sur le milieu.

**Au gré de l'exposition de la digue face à la houle, les contraintes météo et marées sont des variables prédominantes impactant fortement le calendrier de mise en œuvre.** Seule la période estivale peut être retenue pour la réalisation des travaux hors et sous eau. En conséquence, la période de travaux sur site est définie de mai à octobre 2025.

Pour des raisons de sécurité des piétons, des habitants et des intervenants de chantier, la fermeture de la digue s'impose en période de travaux.

# UNE NÉCESSAIRE ADAPTATION

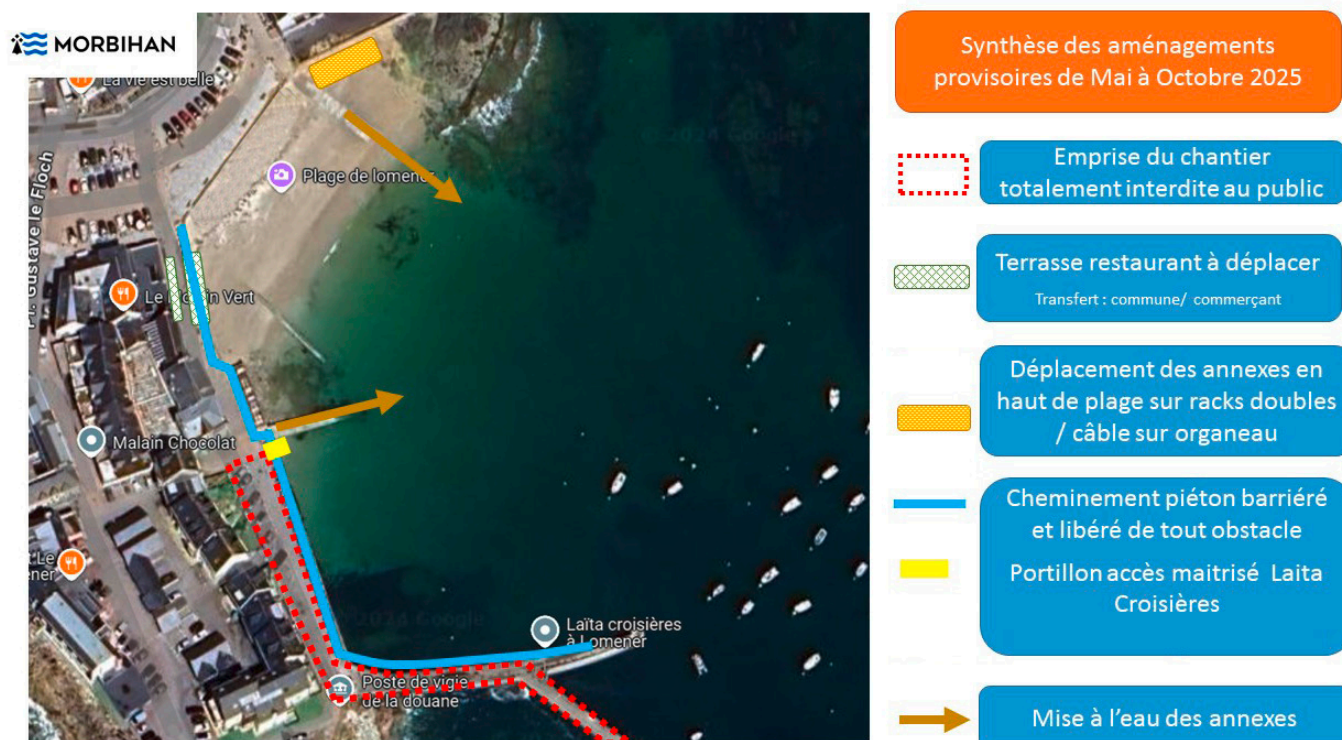
## *provisoires des usages*

Les travaux sur la digue restent conséquents en mise en œuvre. Des camions de gros tonnage, des toupies et matériels de forage sont attendus.

L'exiguïté des lieux contraint l'accès de ces véhicules en marche arrière et en toute sécurité. Cela implique une dissociation totale des flux d'engins motorisés avec tout piéton.

C'est dans ce cadre, que s'imposent provisoirement des aménagements de libération d'emprise sur le domaine public en continuité permanente le long du quai côté mer.

Afin de limiter l'impact des travaux sur les activités locales, le Département a étudié la possibilité de création d'un cheminement piéton parallèle depuis la cale et totalement indépendant de la zone de chantier pour les clients des traversées vers Groix. Indépendamment de cette possibilité, la mise en œuvre d'un tel chantier contraint à une libération maximale des emprises occupées.



Des réunions publiques seront organisées par la commune de Ploemeur pour échanger avec les riverains et les usagers sur la mise en œuvre des solutions au gré des principes actés. Si les aspects sécuritaires pour tous prédominent, le Département en lien étroit avec la commune de Ploemeur a été force de proposition pour maintenir au mieux une fréquentation raisonnée des lieux sur la période estivale.

En effet, une solution de substitution par la cale amont, propriété de Ploemeur, existe mais d'autres aménagements pourront mis en place pour faciliter l'évolution piétonne durant les travaux.

## LES DONNÉES

*clés*

**Projet :**

Confortement de la digue portuaire de Lomener sur la commune de Ploemeur

**Maitrise d'ouvrage :**

Département du Morbihan

**Financement :**

80 % Département du Morbihan / 20 % Lorient agglomération

**Montant global de l'opération :**

2 350 500 € TTC

**Montant des travaux seuls :**

1 745 000€ TTC

**Maitrise d'œuvre :**

Compagnie des Ports du Morbihan

**Période prévisionnelle de travaux :**

Mai à Octobre 2025

## LE FINANCEMENT

*des travaux*

**Maitrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan**

	<b>ESTIMATION EN € TTC</b>
<b>Travaux hors études, aléas et maîtrise d'œuvre</b>	<b>1 745 000</b>
<b>Etudes</b>	<b>605 500</b>
<b>Total des opérations</b>	<b>2 350 500</b>

**80%** Conseil départemental du Morbihan.

**20%** Lorient agglomération au titre de la protection de l'anse du stole et de la contribution de protection au système d'endiguement de kerpape.

## LES COLLECTIVITÉS

*acteurs du projet*

**Département du Morbihan :** Port de Lomener et digue sous compétence départementale.

**Commune de Ploemeur :** concessionnaire du port et de la cale hors digue.

**Lorient Agglomération :** propriétaire du système d'endiguement de Kerpape au titre de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.



Hôtel du département  
2 rue de Saint-Tropez  
56000 VANNES  
Tél. 02 97 54 80 00

[morbihan.fr](http://morbihan.fr)

